

# PROJET D'ETABLISSEMENT

2022 / 2024



Multi-accueil « Les Premiers Pas »

29 rue Henri Matisse, 77000 LA ROCHETTE

Tél. 01.64.19.62.67

E-mail : [lespremierspas@larochette77.fr](mailto:lespremierspas@larochette77.fr)

## Table des matières

I.	PROJET SOCIAL ET DEVELOPPEMENT DURABLE .....	5
1.	Situation géographique .....	5
2.	Caractéristiques de l'établissement.....	6
3.	Historique de la structure.....	6
4.	Les locaux .....	7
5.	Nos partenaires.....	8
6.	Le développement durable .....	8
II.	PROJET D'ACCUEIL .....	9
1.	Prestations d'accueil.....	9
2.	Présentation des compétences professionnelles .....	10
3.	Formations et autres outils de travail.....	12
4.	Dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique .....	13
III.	PROJET EDUCATIF .....	14
1.	Le bien-être .....	15
2.	Le respect .....	15
3.	La sécurité physique et affective.....	16
4.	La coéducation .....	17
IV.	PROJET PEDAGOGIQUE.....	18
1.	La familiarisation .....	18
A.	La première rencontre.....	18
B.	La semaine de « familiarisation » .....	19
2.	Les échanges quotidiens avec les parents .....	19
3.	Temps d'activités .....	20
A.	Activité dite « dirigée » .....	21
B.	Le jeu « libre » .....	21
4.	Autonomie .....	22
5.	Les intervenants extérieurs / Propositions artistiques et culturelles.....	22
A.	La bibliothèque.....	23
B.	Danse .....	23
C.	Spectacles.....	24
D.	Atelier d'anglais et communication gestuelle .....	24
E.	L'école (petite passerelle).....	25
F.	La cantine scolaire .....	25

<b>6. Modalités de participation des familles à la vie de l'établissement / Actions de soutien à la parentalité.....</b>	<b>25</b>
<b>7. Egalité entre les filles et les garçons .....</b>	<b>26</b>
<b>8. Le temps de repas : un temps de convivialité.....</b>	<b>27</b>
<b>A. La diversification alimentaire.....</b>	<b>28</b>
<b>B. Régime alimentaire .....</b>	<b>28</b>
<b>C. Allaitement maternel .....</b>	<b>29</b>
<b>9. Le temps de sieste .....</b>	<b>29</b>
<b>10. Les soins .....</b>	<b>30</b>
<b>V. EVALUATION/CONCLUSION .....</b>	<b>32</b>

« Vous dites : c'est fatiguant de fréquenter les enfants.

Vous avez raison.

Vous ajoutez :

Parce qu'il faut se mettre à leur niveau, se baisser,

S'incliner, se coucher, se faire petit.

Là, vous avez tort.

Ce n'est pas cela qui fatigue le plus,

C'est plutôt le fait d'être obligé de s'élever jusqu'à la

Hauteur de leurs sentiments,

De s'étirer, de s'allonger, de se hisser sur la pointe

Des pieds

Pour ne pas les blesser. »

J. Korczak

# I. PROJET SOCIAL ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Au travers de ce chapitre, nous allons vous présenter la structure dans son environnement social et économique.

1. Situation géographique
2. Caractéristiques de l'établissement
3. Historique de la structure
4. Les locaux
5. Nos partenaires
6. Le développement durable

## 1. Situation géographique

La commune de La Rochette se situe au sud-ouest du département de Seine et Marne, en région Ile de France limitrophe de Melun. Elle est bordée au sud par la forêt de Fontainebleau et à l'est par la Seine.

Il y a 4 087 habitants à La Rochette en 2022, la population légale officielle de La Rochette est cependant de 3 778 habitants car le dernier recensement officiel date de 2019.

Le nombre d'habitants pour 2022 est calculé à partir du taux d'évolution moyen annuel de la population de La Rochette sur une période de 2014 (3 277) à 2019 (3 778), soit 2,65 % par an. C'est une population qui rajeunit.

Le nombre de familles avec des enfants habitant à La Rochette est de 483 : 203 familles avec un seul enfant, 185 familles avec deux enfants, 78 familles avec trois enfants et 17 familles avec quatre enfants ou plus.



## 2. Caractéristiques de l'établissement

### Identification du gestionnaire de la structure

Gestionnaire : Mairie de La Rochette

Structure : Multi-accueil « Les Premiers Pas »

29 rue Henri Matisse

77000 La Rochette

Tél : 01 64 19 62 67

[lespremierspas@larochette77.fr](mailto:lespremierspas@larochette77.fr)

Directrice : Touscoz Christina, éducatrice de jeunes enfants diplômée d'Etat

Directrice adjointe : Carrère-Casajus Pauline, référente de santé et accueil inclusif, infirmière diplômée d'Etat

Le Multi accueil est une structure collective disposant d'un agrément de 40 places. Il propose trois types d'accueils : régulier, occasionnel et d'urgence.

## 3. Historique de la structure

La structure a ouvert en 1986, au cœur du village. Au départ, c'était une halte-garderie qui proposait aux familles un mode de garde occasionnel et accueillait journalièrement 18 enfants.

En 2012, afin de répondre à une demande grandissante de places en crèche, la structure s'est agrandie et a changé de locaux pour accueillir 28 enfants. Entre 2012 et 2019, de nombreuses familles se sont installées à La Rochette. En 2019, de nouveau, les locaux sont rénovés et agrandis afin d'accueillir 40 enfants.

## 4. Les locaux

3 unités de vie

4 dortoirs

1 salle à manger

1 biberonnerie

2 salles de changes

1 bureau de direction

1 bureau d'infirmière

1 lingerie

1 salle du personnel

1 office

2 vestiaires pour le personnel

2 espaces de rangements

2 sanitaires

1 jardin d'hiver

1 jardin extérieur

1 sas pour les poussettes





## 5. Nos partenaires

Partenaires financiers :

- La CAF (Caisse des Allocations Familiales) : Accompagnement

Partenaires de santé :

- Pédiatre de la crèche
- Médecin de la PMI
- Médecine du travail

Partenaires socio-éducatifs :

- L'école maternelle Henri Matisse
- La bibliothèque
- L'accueil de loisirs
- Intervenante de musique
- Rencontres intergénérationnelles
- Les parents

## 6. Le développement durable

Nous souhaitons intégrer à notre projet un espace dédié au développement durable.

Etant un lieu d'accueil et d'éducation, il nous semble essentiel de favoriser des actions tournées vers une éco-responsabilité.

Afin de protéger notre planète nous utilisons des produits d'entretien plus respectueux de l'environnement. Nous n'utilisons pas de lingettes à usage unique. Pour le change, nous avons favorisé le linge en éponge ainsi que des gants lavables au lieu des draps d'examen jetables. Nous avons mis en place des surchaussures en tissus lavables pour les familles

D'autre part notre prestataire de restauration s'engage dans une démarche écoresponsable en privilégiant des produits de saison et des producteurs locaux.

Ainsi, ils contribuent, à leur échelle à la réduction de l'émission du dioxyde de carbone.

Nous sommes conscients que nous avons encore une grande marge d'action pour nous améliorer en ce sens. C'est pourquoi nous mettrons à contribution les équipes pour améliorer notre façon de travailler plus en adéquation avec nos ambitions environnementales.





## II. PROJET D'ACCUEIL

Au travers de ce chapitre, nous allons vous présenter notre projet concernant les prestations d'accueil des familles ainsi que le personnel encadrant.

1. Prestations d'accueil
2. Présentation des compétences professionnelles
3. Formations
4. Dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique

### 1. Prestations d'accueil

#### Modalités d'ouverture et de fermeture

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Les horaires de référence de l'enfant sont définis au moment de l'admission.

La crèche est fermée quatre semaines en été (dernière semaine de juillet et trois semaines en août) et deux semaines pendant les vacances de Noël ainsi que tous les jours fériés.

La crèche ferme également pour le pont de l'Ascension.

Des fermetures exceptionnelles peuvent avoir lieu en cours d'année (épidémies, grève.). Les parents en sont avertis au plus tôt.

L'établissement propose trois modes d'accueil :

#### Accueil régulier

Il est formalisé par un contrat d'un an maximum basé sur l'année civile. Ce contrat est établi sur le principe de la mensualisation. Les semaines de fermeture de l'établissement et les semaines d'absences prévisibles de l'enfant sont déduites à la signature du contrat.

Pour les familles ayant des horaires variables en année scolaire, les contrats sont également établis sur douze mois mais un premier contrat sera signé pour une période de janvier à août et un second contrat de septembre à décembre.

Malgré que le contrat soit annuel, il peut être réactualisé en cours d'année si des changements significatifs sont signalés et sur présentation de justificatifs qui démontrent la nécessité de procéder à ces changements. Ces modifications ne sauraient être récurrentes.

Dans le cas d'une modification du contrat en cours d'année, les congés posés et non pris seront facturés avant la création d'un nouveau contrat.

L'accueil s'organise sur 1 à 5 jours par semaine. Une plage fixe d'accueil est définie (arrivée à 9h30 au plus tard et un départ à 16h30 au plus tôt)

Il est impératif que les horaires indiqués dans le contrat soient respectés.

La situation de congé parental à temps plein n'ouvre pas droit à un accueil régulier.

### Accueil occasionnel

Il s'agit d'un accueil ponctuel, planifié selon les possibilités de la structure sans annualisation.

L'organisation des accueils est définie par la direction, en fonction des besoins recensés. Ce type d'accueil est réservé aux familles dont l'un des deux parents ne travaille pas, ou qui ont habituellement un autre mode de garde clairement identifié.

L'accueil hebdomadaire proposé à chaque enfant ne pourra pas excéder deux journées complètes ou deux demi-journées.

Un accueil occasionnel dans notre structure ne donne en aucun cas priorité pour un accès à un accueil régulier.

### Accueil d'urgence

Les modalités de l'accueil d'urgence sont définies après un examen de la situation particulière de l'enfant et sa famille, en commission exceptionnelle.

Il est valable pour une durée déterminée et courte (maladie d'un parent...) et sur justificatif. La priorité demeure le bien-être de l'enfant.

## **2. Présentation des compétences professionnelles**

Cette équipe est composée de professionnels qualifiés :

- Educatrice de Jeunes Enfants
- Infirmière – référent « santé et accueil inclusif » (article R2324-39 de la CSP)
- Auxiliaires de puériculture
- Accompagnants éducatifs de petite enfance
- Agent technique

### Fonction de la directrice :

Titulaire du diplôme d'Éducatrice de Jeunes Enfants.

- Assumer la responsabilité de l'établissement
- Elaborer et faire respecter le projet d'établissement
- Organiser et assurer le fonctionnement général administratif et financier de la structure
- Animer et gérer les ressources humaines de la structure
- Etablir le lien avec les partenaires locaux et départementaux
- Dynamiser l'équipe et coordonner les projets

### Fonction de l'infirmière :

Titulaire du diplôme d'état d'infirmière.

- Assister le médecin de référence
- Mettre en place et suivre les dossiers médicaux des enfants
- Prodiguer les soins nécessaires aux enfants
- Participer et veiller aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être des enfants
- Remplacer la directrice lors de ses absences

### Fonction des auxiliaires

Titulaires du diplôme d'auxiliaire de puériculture ou du CAP accompagnant éducatif petite enfance.

- Accueillir les enfants et leurs familles
- Accompagner les enfants dans leurs activités quotidiennes
- Apporter tous les soins d'hygiène, de confort et de bien-être aux enfants
- Proposer aux enfants des activités d'éveil adaptés aux compétences de chaque enfant
- Aménager les espaces
- Assurer la sécurité physique et affective des enfants

### Fonction de l'agent technique :

- Assurer l'entretien du linge, des locaux et la gestion des stocks de produits d'entretien
- Distribuer les repas

L'équipe se retrouve autour de réunions d'équipe régulières afin de pouvoir échanger autour de problématiques de service mais également faire émerger différents types de projets à destination des enfants et de leurs familles.

### 3. Formations et autres outils de travail

Plusieurs outils de travail sont mis à disposition des professionnels pour harmoniser les pratiques :

- Réunions de service
- Groupes d'analyse des pratiques
- Formations professionnelles internes et externes
- Règlement de fonctionnement
- Protocoles
- Charte qualité de l'accueil des familles
- Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant
- Observations
- Cahiers de transmissions

La mairie de La Rochette attache une grande importance à la formation et à la professionnalisation de ses agents.

Différentes formations initiales permettent aux professionnelles d'exercer dans le monde de la petite enfance. Ainsi notre équipe est pluridisciplinaire, et chaque professionnelle a ses connaissances propres et complémentaires du reste de l'équipe.

Dans notre crèche, nous avons à cœur de continuer de nous former. C'est notamment durant les entretiens annuels que chaque agent peut émettre ses souhaits de formation en fonction de ses besoins.

La formation continue des professionnelles se fait en partenariat avec le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) qui a vocation de former les agents de la fonction publique. A ce titre, le CNFPT dispose de formations ciblées concernant les professionnels de l'enfance et l'accompagnement des parents.

Cette année nous avons mis en place l'analyse de la pratique professionnelle qui joue un rôle de réflexion et de prévention, que l'animateur propose à l'équipe. C'est aussi un espace d'échanges important qui permet à l'équipe d'évoluer ensemble, dans une dynamique commune et de créer des liens professionnels cohérents. L'animateur est là pour guider la réflexion en incitant l'équipe à penser à partir du questionnement que soulève l'exercice de ses tâches quotidiennes.

D'autre part, l'équipe de la crèche se réunit une fois par mois en réunion du soir. Ces réunions nous permettent de réfléchir sur des pratiques pédagogiques et leurs impacts sur

le travail d'équipe. Cela crée aussi une cohérence éducative globale et donne l'occasion de mêler formation et réflexion tout en se ressourçant ensemble.

#### 4. Dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique

Le décret n°2021-1131 du 30 août 2021, relatif aux établissements et services d'accueil d'enfants de moins de 6 ans a modifié l'article R2324-17 du Code de la Santé Publique :

« Les établissements et les services d'accueil non permanent de jeunes enfants inscrivent leur action dans le cadre fixé au [II de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles](#). Ils offrent, avec le concours du référent " Santé et Accueil inclusif ", un accueil individualisé et inclusif de chacun des enfants, notamment de ceux présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique, grâce à un accompagnement spécifique dans le cadre de locaux adaptés. Ils favorisent la socialisation des enfants au sein de collectifs de taille adaptée aux activités proposées »

Dans notre structure, l'enfant porteur d'un handicap ou d'une maladie chronique est accueilli de la même manière que tout autre enfant. Suivant la demande et les besoins de la famille, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) est mis en place.

Chaque situation est évaluée, en équipe pluridisciplinaire (équipe, médecin et partenaires prenant en charge l'enfant). Un PAI est établi entre le médecin du multi-accueil, l'équipe, les parents et le médecin traitant. Ainsi une continuité peut s'instaurer entre les différents lieux de vie de l'enfant et sa prise en charge globale.

L'objectif est d'offrir à l'enfant un accueil adapté à son état et correspondant à ses besoins et aux attentes de ses parents.



### III. PROJET EDUCATIF

#### Nos valeurs éducatives

Les pratiques éducatives dans notre structure respectent un certain nombre de principes et découlent du projet de service :

- Accueillir les enfants et leurs parents dans une relation de confiance
- Respecter le rythme et l'individualité de chaque enfant dans un cadre collectif
- Accompagner l'enfant vers ses premières expériences de vie en groupe
- Permettre à chaque enfant de se construire des repères stables pour évoluer en toute sécurité et en pleine confiance
- Laisser chaque enfant expérimenter et découvrir par lui-même
- Favoriser la découverte sans imposer un programme d'activité à respecter
- Ouvrir l'enfant au monde qui l'entoure
- Rendre possible l'accueil des enfants en difficultés quelle qu'en soit la nature dans une dynamique de vivre ensemble
- Accompagner les familles dans leur parentalité, « l'art d'être parent »
- Faire de l'observation un outil de référence pour les professionnelles afin de repérer au mieux les besoins de chaque enfant
- Garantir la formation professionnelle pour soutenir la dynamique de projet et contribuer à un accueil de qualité
- Favoriser les projets interculturels

Après une réflexion en équipe, nous souhaitons développer les valeurs suivantes :

- Bien-être
- Respect
- Sécurité physique et affective
- Coéducation

# 1. Le bien-être

État agréable résultant de la satisfaction des besoins du corps et du calme de l'esprit



Au quotidien ...

- Nous sommes à l'écoute de l'enfant et sa famille
- Nous répondons aux interrogations des familles
- Nous veillons à ce que la structure soit adaptée à la sécurité des enfants et qu'elle soit accueillante pour procurer le bien-être de l'enfant
- Les agents bénéficient de formations autour de différents thèmes de la petite enfance ou du travail en collaboration. Ainsi chacun a les outils pour travailler ensemble et se questionner sur ses pratiques. L'objectif étant de s'épanouir professionnellement, de trouver du plaisir au travail en équipe afin de pouvoir s'accomplir pleinement.

# 2. Le respect

Au sein de notre équipe, le respect est une valeur essentielle : nous nous respectons les uns et les autres pour ce que nous sommes, avec notre vécu, notre expérience et notre singularité, nos qualités et nos points à améliorer.

Nous sommes conscients et respectueux de nos différences. C'est donc tout naturellement que nous mettons en avant le respect au centre de nos pratiques.



Au quotidien ...

- Nous respectons chaque enfant dans son développement, ses apprentissages et dans ses besoins affectifs, sociaux et émotionnels, en ciblant son bien-être.
- Nous accueillons l'enfant et sa famille dans son individualité et sa différence. Ce qui implique d'accueillir en toute bienveillance les différentes cultures et les valeurs éducatives propres à chaque famille et sans jugement.

### 3. La sécurité physique et affective

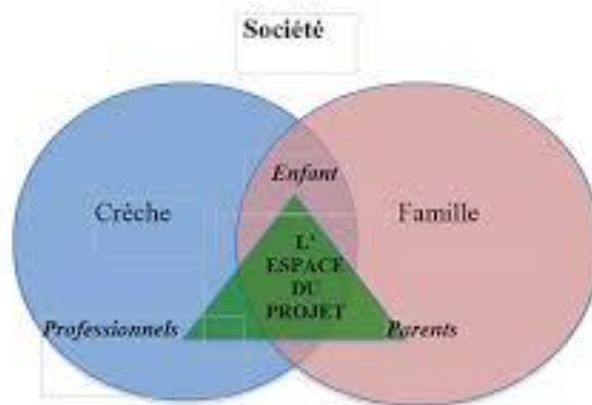
La sécurité physique consiste à proposer aux enfants un environnement adapté et sécurisé dans lequel ils peuvent évoluer sans se mettre en danger.

La sécurité affective consiste à proposer à l'enfant un environnement stable et serein dans lequel il pourra s'épanouir. Cela passe par le besoin d'être rassuré, d'être respecté, d'être aidé ou soutenu.

Au quotidien ...

- Nous rassurons l'enfant par notre présence physique, notre disponibilité affective et notre attitude bienveillante. Cela permet à l'enfant d'être porté psychologiquement et d'être reconnu en tant que personne.
- Nous proposons aux enfants un cadre et des limites nécessaires à son développement et à la vie en collectivité.
- Nous adaptons bien évidemment ces attitudes en fonction de l'âge de l'enfant. Ainsi nous créons pour chaque enfant des repères stables, participant ainsi à maintenir sa sécurité affective.
- La sécurité physique est assurée par l'équipe qui reste attentive à l'aménagement de l'espace, à l'entretien des locaux, au travers du respect des normes d'hygiène et de sécurité. Ainsi nous proposons aux enfants de s'épanouir, dans un environnement adapté à leurs besoins.
- Le travail de communication de l'équipe permet la cohérence de nos pratiques communes favorisant la sécurité de l'enfant qu'elle soit physique ou affective.
- Nous prenons en compte les émotions de l'enfant, et nous l'accompagnons sur le chemin de la reconnaissance de celles-ci.

## 4. La coéducation



Pour nous, la coéducation est un partenariat entre les parents et l'équipe qui vise à accompagner l'enfant dans son éducation. S'engager dans une coéducation implique une confiance mutuelle, basée sur la communication, le respect, la confidentialité et la reconnaissance du rôle et des ressources de chacun. Les parents restent les premiers éducateurs de l'enfant. Ainsi la structure s'attache à respecter et comprendre le cheminement des parents et les accompagner sans jugement, sans jamais les déposséder de leur propre compétence.

Le pédiatre et psychanalyste D. WINNICOT explique que « le mieux que l'on puisse faire auprès d'une mère et de son bébé, c'est de ne pas intervenir ». C'est à ce prix que nous aiderons les parents à construire leur compétence dans l'éducation.

Dans notre structure les parents sont valorisés dans leur rôle et dans leur compétence. Une attention particulière est accordée à la continuité de la prise en charge de l'enfant afin d'éviter une rupture entre la structure familiale et la structure d'accueil.

Des moyens sont mis en place dans le service afin que le parent puisse être accompagné dans sa fonction parentale par les différents professionnels de la petite enfance.

- La directrice et son adjointe sont disponibles et attentives pour répondre aux préoccupations des parents
- De la documentation est mise à leur disposition
- Un journal interne de structure est un outil supplémentaire d'information et de communication
- Une écoute et un soutien par des professionnels spécialisés : pédiatre, infirmière, éducatrice sont toujours possible
- Nous organisons 2 fois par an une rencontre avec les parents autour d'un spectacle ou d'une fête de fin d'année.

Nous cherchons à mettre en place une relation de partenariat et de confiance mutuelle avec les familles au profit des enfants.

## IV. PROJET PEDAGOGIQUE

Nous avons développé un certain nombre de modalités de travail :

- Des valeurs pédagogiques (continuité des soins, liberté motrice, autonomie, activités libres)
- Le développement d'un partenariat avec les différents acteurs de la santé (PMI, pédiatre) ou du socio-éducatif, (l'école, centre de loisirs, bibliothèque)
- Accompagnement à la parentalité (souplesse de fonctionnement, disponibilité des professionnelles, écoute, réunions)

Les grandes lignes du projet pédagogique de notre crèche sont axées sur la notion d'attachement, des repères spatio-temporels, sécurité affective, favorisant l'émergence de l'envie de faire avec l'autre puis seul.

### 1. La familiarisation

La période de familiarisation est un moment important et indispensable durant lequel l'enfant va apprivoiser un nouvel espace de vie, découvrir de nouveaux visages et se familiariser à la vie en collectivité. Du côté de l'équipe, c'est une période nécessaire pour découvrir chaque enfant afin de respecter ses besoins et ses habitudes.

#### A. La première rencontre

L'adaptation commence dès la première rencontre. Lors de ce temps d'échange avec la directrice, celle-ci prendra le temps nécessaire pour expliquer le fonctionnement de la structure mais aussi les valeurs portées par l'équipe au travers des différents projets.

Lors de cette rencontre, la directrice répondra aux questions des familles et définira avec les parents la semaine de familiarisation.

Une visite des locaux sera faite afin de permettre à la famille de s'appropriier les lieux.

## B. La semaine de « familiarisation »

Un professionnel référent accompagnera l'enfant et sa famille sur toute cette période dite de « familiarisation ». Ce professionnel sera un interlocuteur privilégié jusqu'au passage de relais avec l'équipe.

Une référente, pendant la semaine d'adaptation, va permettre à l'enfant et sa famille d'avoir des repères au quotidien et surtout d'être rassuré. L'enfant peut trouver en la référente une figure d'attachement qui permettra de développer chez lui une stabilité affective, essentielle à son équilibre.

La professionnelle référente puis l'équipe veillera à créer une relation de confiance avec la famille en étant à l'écoute de celle-ci afin de permettre une séparation la plus progressive et plus sereine possible.

## 2. Les échanges quotidiens avec les parents

La communication avec les parents est une composante importante de l'accueil du jeune enfant qui s'établit au quotidien au travers des transmissions.

### Les transmissions et l'organisation de l'espace

Ces échanges du matin et du soir permettent aux adultes de prendre le relais avec l'enfant. Elles ont pour objectif d'assurer une continuité entre la maison et le lieu d'accueil. Elles portent sur différents volets (éléments physiologiques, alimentation, sommeil ...).

Lors des transmissions du soir, chaque membre de l'équipe relate aux familles le plus fidèlement possible la journée de l'enfant. L'équipe prend le temps de décrire les moments forts de la journée de l'enfant.

C'est également le moment pour l'équipe d'être à l'écoute des parents avec pour grand principe le non-jugement.

Chaque professionnelle pourra alors se saisir de cet échange pour développer la coéducation.

Pour que l'enfant soit accueilli dans de bonnes conditions, l'équipe est vigilante à ce que l'espace de jeu soit accueillant et sécurisant. Cela a pour effet de favoriser la séparation en donnant envie aux enfants d'investir l'espace.

Les jeux sont présentés en fonction de l'âge et de l'évolution de l'enfant.

Des repères spatiaux et temporels sont créés afin de permettre à chaque enfant de « se retrouver » dans un espace connu et favoriser une stabilité intérieure. Ainsi des outils sont créés par l'équipe qui permettent à l'enfant de se retrouver dans le groupe au quotidien.

L'aménagement de l'espace est pensé régulièrement et peut être modifié pour apporter des repères nécessaires à l'accueil de chacun.

### 3. Temps d'activités



La crèche est un lieu où l'enfant peut inventer des activités variées lui permettant de faire différentes expériences, découvertes et s'ouvrir sur le monde qui l'entoure. Le jeu est l'activité principale de l'enfant et s'avère donc indispensable à son développement tant psychique que physique et son seul objectif est le plaisir. Le jeu permet à l'enfant d'exprimer ses émotions (joie, tristesse, peur, angoisse...) et d'affirmer son identité. Toutes les actions de la journée sont sources d'activité. Par exemple : se laver les mains, manger, se déshabiller, jouer.... Notre rôle est de mettre à disposition de l'enfant un environnement, un espace lui permettant d'explorer, d'expérimenter, de se construire... de jouer. Les professionnels proposent une diversité d'activités poursuivant un objectif pédagogique adapté à chaque stade de leur développement.

Les professionnels cherchent à tout moment à mettre des mots sur ce que l'enfant vit et à encourager l'enfant à exprimer ce qu'il ressent. La verbalisation permet au jeune enfant d'avoir une représentation sécurisante sur les événements abstraits ou incompris.

## A. Activité dite « dirigée »

L'adulte propose aux enfants par petit groupe, des activités avec des outils adaptés et du matériel dédié dans un espace défini.

Chaque enfant est libre de choisir son activité, il n'y a pas d'obligation à participer à l'activité proposée par l'adulte.

Chaque « œuvre » est produite par l'enfant et réalisée par lui seul. L'adulte n'interviendra pas dans sa réalisation, et n'embellira pas le dessin puisque nous ne cherchons pas l'esthétique du rendu mais l'expérience et la recherche d'estime de soi de l'enfant.

Le plus souvent, les activités proposées sont pensées à partir d'observations du groupe par l'équipe. C'est grâce à ces observations que nous pouvons en déduire les besoins des enfants et adapter nos propositions de façon plus pertinente au groupe ou à un enfant individuellement selon la situation.

Le jeu dirigé a des nombreux avantages mais demande une grande concentration et ne peut donc pas excéder vingt minutes par activité.

Le reste de la journée, l'enfant peut jouer librement suivant ses envies.

## B. Le jeu « libre »



Dans notre crèche nous privilégions les jeux libres : « l'enfant existe par le jeu, il ne joue pas pour apprendre mais apprend parce qu'il joue ».

Le jeu libre va aider l'enfant à se construire pas seulement intellectuellement mais aussi socialement. Le jeu est une activité non productive, nous n'attendons aucun résultat de la part de l'enfant.

Nous proposons aux enfants différents « outils d'exploration » au travers des jeux que nous installons et nous les faisons évoluer toute la journée.

Pendant le jeu libre, un enfant peut en profiter pour essayer toutes sortes de choses. En effet, l'absence de règles offre une grande liberté à celui-ci. Il peut ainsi prendre l'initiative du jeu et décider de ce qu'il veut. Cela lui permet de se sentir plus en contrôle de son environnement et de développer ainsi sa confiance en soi.

Par ailleurs, le fait de jouer avec les autres enfants, apprend à l'enfant à s'affirmer, à contrôler ses émotions et ses impulsions, à négocier avec les autres et à se faire des copains.

Le jeu libre peut aider un enfant à être moins dépendant des adultes puisque cela l'oblige à faire des choix par lui-même, il gagne ainsi en autonomie. Il peut alors décider seul de « quoi faire et comment le faire ». Il aura donc moins de difficultés à s'amuser seul.

Par ailleurs, pendant le jeu libre, l'enfant aura à trouver des solutions aux problèmes qu'il rencontre, mais sans craindre d'échouer. Il apprend ainsi à réagir aux situations difficiles toujours sous le regard bienveillant de l'adulte.

## 4. Autonomie

« Aide-moi à faire seul » Maria Montessori

Devenir autonome, c'est être capable d'intérioriser des règles, des limites et des interdits afin que l'enfant se réalise pleinement pour son devenir. En effet, cela sécurise l'enfant et lui permet de grandir. Notre rôle au quotidien consiste à motiver l'enfant et à installer une ambiance adaptée pour qu'il puisse librement faire ses propres expériences. Toute intervention est mesurée.

« Aide-moi à faire seul » est la demande implicite de l'enfant.

## 5. Les intervenants extérieurs / Propositions artistiques et culturelles

Dans notre crèche, nous sensibilisons les enfants à l'art et la culture. Notre crèche s'ouvre à la présence d'artistes (professeure de danse, artiste photographe, bibliothécaire), et aux apports des talents des familles.

Quelle que soit la nature des rencontres artistiques quotidiennes dans notre crèche (lire ensemble, chanter, danser, photographier ...), l'invitation est faite aux enfants de rencontrer un langage artistique tout en respectant chaque enfant dans son rythme, sa sensibilité, sa curiosité, son désir.



## A. La bibliothèque



« Les bébés ont besoin de caresses, de lait...et d'histoires »

Un partenariat avec la bibliothèque municipale a été mis en place. Deux fois par mois, les enfants de la crèche ont une animation autour du livre qui leur est proposée. Le livre pour l'enfant est une source de plaisir, stimule leur imaginaire et favorise le développement du langage. Lire un livre aux jeunes enfants reste un moment privilégié, de partage et d'échange entre eux et leur entourage. Un livre qui surprend, qui inspire, qui encourage, mobilise l'enfant à devenir autonome et curieux. Plus tard, nos petits pourront se ressourcer de tous ces mots, de toutes ces images, dont on leur parle aujourd'hui à la crèche.

## B. Danse



Dans notre crèche, nous avons mis en place l'éveil à l'expression corporelle (méthode Irène Popard). Irène Popard fut la première à s'intéresser à l'éducation corporelle et artistique du jeune enfant. L'intérêt de cette méthode repose sur la parfaite connaissance du développement psychomoteur de l'enfant.

Donner à l'enfant l'occasion de s'exprimer par le mouvement n'est pas seulement le synonyme de plaisir mais aussi un moyen d'expression qui aide à se construire et à se structurer. L'enfant y découvre son potentiel d'énergie vitale, sa dextérité et ses élans. Il y

éprouve les limites de son propre corps. Cela participe à la prise de conscience de son individualité et de la construction de confiance en soi.

### C. Spectacles

Dans notre crèche, nous offrons aux enfants deux spectacles par an, animés par des comédiens professionnels. Ces spectacles donnent aux enfants un accès direct à l'art et favorisent dès le plus jeune âge, la curiosité, la construction et l'épanouissement de l'enfant.



### D. Atelier d'anglais et communication gestuelle

Nos ateliers d'anglais sont dispensés par une professionnelle bilingue de la section. Nous avons fait le choix d'avoir une personne bilingue pour intervenir auprès des enfants, afin d'avoir toutes les subtilités de la langue en termes d'accent, d'intonation et de vocabulaire.

Il s'agit d'un atelier qui se déroule une fois par semaine. La séance dure au maximum une demi-heure et est proposée à la section des grands. La professionnelle essaye aussi de s'adresser aux enfants en anglais tout au long de la journée.

On y retrouve des chansons, des jeux, une reconnaissance de couleurs, des parties du corps. Tous nos ateliers sont proposés et jamais imposés, chaque enfant est libre d'y participer ou non.

D'autre part, nous avons mis en place la communication gestuelle associée à la parole. L'enfant, avant de savoir s'exprimer par les mots, peut s'exprimer par les gestes. Il ne s'agit pas d'apprendre une nouvelle langue mais de donner à l'enfant la possibilité de communiquer, d'être compris par le monde extérieur, et lui permet de gérer ses émotions.

### **E. L'école (petite passerelle)**

La mise en place de visites a été instaurée avec la directrice de l'école maternelle Henri Matisse (deux matinées). Ces deux matinées sont consacrées à la découverte des lieux, elles permettent la rencontre des enfants avec les enseignants et les anciens copains de la crèche.

Par ailleurs nos petits participent à une activité dirigée par leur future maîtresse (peinture, comptine) puis au goûter. La visite se termine par la récréation dans la cour. Ainsi les enfants découvrent les prémices de l'école et son fonctionnement.

### **F. La cantine scolaire**

Afin de préparer au mieux nos futurs écoliers, et dans la continuité de la visite à l'école, nous organisons un repas au sein de la cantine scolaire pour nos grands. Pour eux, c'est une expérience qui leur permet de découvrir un nouveau milieu avec un fonctionnement différent ; cela permet aux enfants d'appréhender plus directement la prise d'autonomie qui est déjà expérimentée à la crèche en vue de l'entrée à l'école.

## **6. Modalités de participation des familles à la vie de l'établissement / Actions de soutien à la parentalité**

Dans notre crèche, le partenariat entre les parents et les professionnels est très développé. Tout d'abord les parents des enfants accueillis ont la possibilité d'emmener et retrouver leurs enfants dans les unités de vie où il est accueilli et où il vit dans la journée. Ainsi l'enfant se sent sécurisé par la présence de ses parents et les parents peuvent d'avantage se représenter la vie de leur enfant en leurs absences.

La place des familles au sein de notre structure est étroitement liée à la notion de coéducation. De ce fait, les parents et les professionnels apportent des éléments complémentaires à l'éducation et à l'éveil de l'enfant et assurent un lien entre la maison et la crèche. Notre équipe éducative est toujours présente pour les rassurer, les accompagner tout en adoptant une posture professionnelle qui reflète l'écoute et l'empathie.

La mise en confiance des familles débute dès le premier rendez-vous. Durant ce premier contact, nous répondons aux questions des parents, nous leur faisons visiter la crèche, nous présentons l'équipe. Ensuite pendant l'adaptation, nous accueillons la famille dans l'unité de vie où les professionnels échangent librement sans être intrusifs. La famille s'exprime librement sur ce qu'il lui semble important.

Pour que les parents se sentent au cœur de cette familiarisation, nous construisons avec eux la semaine d'adaptation, nous les laissons choisir le moment de la séparation avec leur enfant.

Un autre aspect qui contribue à la réassurance des parents est la prise en compte de l'individualité de leur enfant (transmissions, personnalisation des casiers, pochettes, lits, photos). Nous veillons à ce que chaque famille trouve sa place et se sente bien dans notre structure. Ainsi, les parents transmettent inconsciemment leur sérénité à leur enfant. De plus, nous sommes toujours disponibles pour les parents, pour les entretiens individuels, les informer et répondre à leurs questionnements. D'autre part nous sommes attentifs à ce que la place du père soit respectée, nous prenons le temps à les écouter afin qu'ils prennent part à l'éducation de leurs enfants.

Enfin, les événements tels que les fêtes de fin d'année, l'invitation aux goûters sont des temps de rencontres, d'échanges qui amènent à renforcer le lien parent-professionnel et ouvre la structure aux familles.

## 7. Egalité entre les filles et les garçons

Dans notre crèche les professionnels font attention de ne pas transmettre de manière précoce les stéréotypes de comportements liés au sexe de l'enfant. Les enfants sont valorisés pour leurs compétences personnelles et non en fonction des rôles habituellement attribués à chaque genre.

Le nouveau-né ne connaît pas son sexe, il commence à le distinguer à l'âge de 2 ans et demi. C'est pour cette raison il est important qu'il évolue dans un environnement neutre. De ce fait, dans notre crèche nous continuons de traiter nos petits garçons et petites filles de manière équitable. Nos coins de jeux sont organisés de telle manière que tous les enfants puissent jouer ensemble avec tous les jouets (poupées, voitures, déguisements ...) et non dans des coins séparés.

Les livres lus mettent en scène autant de personnages masculins que féminins. Nous veillons à ne pas cantonner les garçons aux jeux moteurs et les filles aux jeux calmes. Nous sommes

attentifs à proposer de manière similaire aux filles et aux garçons des activités qui ont tendance à être différenciées (atelier perles, bricolage, construction ...)

D'autre part, nous traitons les émotions de deux sexes de la même manière. De plus, il est important de souligner que dans notre équipe, nous avons eu de la chance d'avoir un homme auxiliaire de puériculture pendant 2 ans.

## 8. Le temps de repas : un temps de convivialité



Le repas est l'occasion de nourrir l'enfant non seulement sur le plan physiologique mais aussi sur le plan psychomoteur et socio affectif.

Il s'agit d'un moment convivial, propice aux échanges, aux découvertes. Le repas contribue à la socialisation (rester à table, attendre son tour, partager) et à l'autonomie (participation à la préparation de la table, se servir seul).

Afin que ce moment privilégié soit le plus agréable possible, les professionnels veillent à ce que l'enfant devienne maître de ses découvertes sensorielles et motrices, pas uniquement spectateur. Les professionnels invitent les enfants à goûter aux aliments sans les forcer. De cette manière ils les aident à développer un rapport sain avec la nourriture.

Les bébés prennent leurs repas dans leur unité de vie, dans les bras ou à table en fonction de leur développement psychomoteur.

Les repas proposés aux bébés sont des purées mixées. Au fur et à mesure de leur développement, nous proposons aux enfants l'utilisation de la cuillère. Mais l'enfant est libre d'utiliser également sa main. Celle-ci favorise la découverte des textures, le plaisir de devenir autonome et de se nourrir soi-même.

Pour les plus grands, le repas se déroule dans la salle à manger. Le mobilier est adapté à leur taille. Les adultes sont disponibles à la hauteur des enfants pendant toute la durée du repas. Les professionnelles échangent de façon individuelle et en groupe.

De cette façon, les enfants y enrichissent leur langage et le plaisir de partager un repas tous ensemble. Nous respectons l'appétit de l'enfant, dans la limite d'une portion adaptée à son âge. Nous n'obligeons pas un enfant à manger contre sa volonté, néanmoins nous l'encourageons à goûter.

## A. La diversification alimentaire

Au moment de la diversification alimentaire, nous demandons aux parents de débiter celle-ci à la maison. Une fois plusieurs aliments introduits, l'équipe prendra le relais à la crèche.

Nous demandons à ce que chaque aliment ait été proposé deux jours d'affilé avant de débiter à la crèche. Ainsi en cas d'intolérance, la cause sera plus facile à identifier.

## B. Régime alimentaire

Nous adaptons le régime alimentaire des enfants dans un cadre limité.

Nous respectons le choix alimentaire de chaque famille, ainsi un enfant pourra bénéficier d'un repas sans viande si telle est la demande des parents. Dès lors que l'enfant mange des morceaux, le prestataire de services remplacera la protéine animale par une protéine végétale, poisson ou œufs.

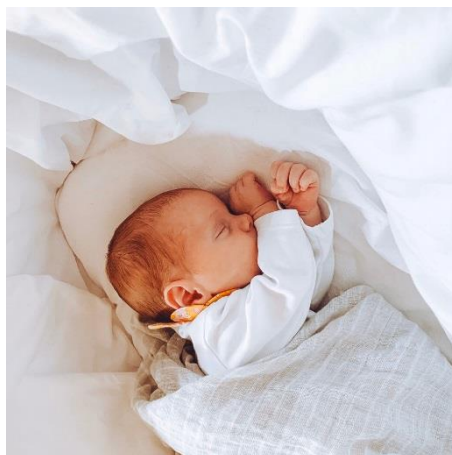
Dans le cadre d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) pour une intolérance au gluten, protéines de lait, lactose, ce sont les parents qui apportent le repas.

## C. Allaitement maternel



Pour les familles qui ont fait le choix d'apporter le lait maternel, un protocole est mis en place. La famille s'engage à respecter les règles du protocole établi.

## 9. Le temps de sieste



Chez l'enfant, le sommeil est bénéfique pour son développement, sa croissance, le fonctionnement du système immunitaire, la mise en place des circuits nerveux et la mémorisation.



Dans notre structure, les équipes accompagnent les tout-petits dans ce moment particulier qu'est l'endormissement. La sécurité, l'ambiance, l'environnement et la présence des adultes sont des éléments primordiaux pour permettre à l'enfant de lâcher prise, de se laisser aller à son rythme, et au moment qui sera le bon pour lui d'entrer dans son sommeil.

Les horaires de sieste chez les moyens/grands sont fixes, avec une flexibilité selon les besoins de l'enfant. La qualité de l'accompagnement à l'endormissement des enfants (objets transitionnels « doudou », présence et disponibilité des professionnels) et respect des rituels de sommeil et de réveil sont instaurés.

Chez les bébés, nous nous adaptons au rythme de chaque enfant et nous sommes à l'écoute des signes de fatigue de chacun d'eux afin de répondre à leurs propres besoins.

Les bébés dorment dans les lits hauts à barreaux avec une surveillance accrue des professionnelles et des babyphones. Les grands dorment dans des lits « barquettes » (lits bas), et un adulte reste dans le dortoir tout au long de la sieste.

L'enfant peut ne pas avoir envie de dormir ; après un petit temps de repos, il pourra rejoindre l'espace de jeu. Pour plus de repères, chaque enfant garde son lit tout au long de l'année.

Nous respectons le sommeil de chaque enfant, les professionnelles évitent de les réveiller. Les levers se font de manière échelonnée.

## 10. Les soins



L'aspect relationnel entre l'enfant et le professionnel au cours des soins est prépondérant ; l'enfant doit se sentir rassuré. C'est pourquoi tout soin commence par expliquer à l'enfant ce qu'il va se passer afin qu'il puisse anticiper.

Le temps des changes est un moment privilégié entre l'enfant et le professionnel pour accompagner l'enfant individuellement dans la découverte de son schéma corporel et ses sensations physiques.

L'acquisition de la propreté est un élément essentiel dans le développement de l'autonomie de l'enfant. Cette dernière est amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters), et psychologique (l'enfant doit être prêt). L'apprentissage de la propreté est progressif et est géré avec les parents.

## V. EVALUATION/CONCLUSION

La qualité s'inscrit dans une démarche évolutive, impliquant une réflexion dynamique continue et partagée. L'application de ce projet éducatif est évaluée annuellement, en s'assurant du respect des objectifs posés, la mise en pratique des outils à notre disposition et de la satisfaction des usagers.

Ce projet d'établissement ne peut être appliqué sans le travail et l'implication au quotidien de toute l'équipe. Chaque professionnel est un maillon indissociable au bon fonctionnement de la structure. Le bien-être des enfants, des parents, et du personnel en dépendent.

Un climat de confiance, le dialogue, et le respect mutuel permettent un accueil de qualité où l'intérêt de l'enfant demeure central.

**« L'enfance trouve  
son paradis dans l'instant.  
Elle ne demande pas de bonheur.  
Elle est le bonheur. »**

Louis PAUWELS